

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Communautaire

SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente-et-un mars à 16 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 25 mars 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. J-Y. LECOQ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. F. EDOM, M. T. TOUCHE, Mme F. PAIN, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. A. EL ARRASSE, M. Y. CALIPPE, M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA, Mme P. LAUTRU, Mme I. SÈVÈRE, Mme N. BUCHOT, M. M. GUIHARD, Mme C. LEROUX, Mme L. MÉNARD, Mme S. MOISY, Mme M. KARAMANLI, Mme J. ROUSSEAU, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, Mme K. FOFANA, Mme H. LAFORÊT-THIBAULT, M. R. KANUA-DIYABANZA, Mme F. GIFFARD, M. G. CORDELET, Mme M. SIOPATHIS, M. C. MASSÉ, Mme E. SANS, M. T. COZIC, Mme E. ANDRE, M. P. FOURNIER, Mme D. FLEURY, M. C. POIRIER, M. M. JUIGNÉ, M. P. DESMAZIERES, Mme D. RAVENEL, M. C. VERNET, M. L. PARIS, M. C. LORIOT, Mme K. MULLET, M. J. MARCHAND, M. P. LÉBOUCHER.

Absents et représentés : M. R. BATIOT, M. C. COUNIL, Mme A-M. CHOISNE, Mme A. BESNARD, M. P. MARIETTE, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme N. BUCHOT, M. N. ARIK, Mme M. KARAMANLI, Mme K. FOFANA, Mme C. LEBATTEUX, Mme O. MBODJ, Mme M. SIOPATHIS, M. D. LE BARS, M. L. CHARRETIER, Mme J. LAUGER, Mme C. HEULOT.

Absents et excusés : M. A. BRAUD, Mme S. RABAUD-PLU, M. Y. GOULETTE, M. M. POLLEFOORT.

Votes par procuration :

M. R. BATIOT a donné pouvoir à M. J. GOUFFÉ
M. C. COUNIL a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
Mme A-M. CHOISNE a donné pouvoir à M. M. GUIHARD
Mme A. BESNARD a donné pouvoir à M. C. LACOSTE
M. P. MARIETTE a donné pouvoir à Mme C. LEROUX
Mme C. BRULÉ-DELAHAYE a donné pouvoir à M. Y. CALIPPE
Mme N. BUCHOT a donné pouvoir à Mme I. SÈVÈRE après son départ
M. N. ARIK a donné pouvoir à Mme R. KAZIEWICZ
Mme M. KARAMANLI a donné pouvoir à M. O. RUCHAUD après son départ
Mme K. FOFANA a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU après son départ
Mme C. LEBATTEUX a donné pouvoir à Mme F. GIFFARD
Mme O. MBODJ a donné pouvoir à M. G. LEPROUST
Mme M. SIOPATHIS a donné pouvoir à M. C. ROUILLON après son départ
M. D. LE BARS a donné pouvoir à M. C. MASSÉ
M. L. CHARRETIER a donné pouvoir à Mme E. SANS
Mme J. LAUGER a donné pouvoir à M. P. DESMAZIERES
Mme C. HEULOT a donné pouvoir à M. C. VERNET

M. Gaëtan CORDELET remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 3 février 2022 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.